



CGT FERC Sup de l'Université de Poitiers, le mardi 20 octobre 2020

Élection des représentant.e.s des personnels BIATSS, ITA, Titulaires, CDI et CDD aux conseils de l'Université

Cher-e-s collègues,

L'élection de 2020 aux conseils de l'université de Poitiers aura lieu le mardi 20 octobre 2020 après deux mandats du président sortant. La déstructuration de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est développée depuis la mise en œuvre de la loi de 2007 « relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) ».

Depuis l'instauration de cette loi, la communauté universitaire subit des réformes à un rythme accéléré et celles-ci ont profondément modifié notre service public d'enseignement supérieur et de recherche et les garanties statutaires collectives des personnels.

La situation 2020-2021 est source d'inquiétudes et celles-ci sont largement amplifiées par la crise sanitaire.

Ce contexte national a certainement déterminé la manière dont les différentes équipes politiques ont gouverné notre université, mais cela ne les exonère pas de leur responsabilité sur certaines décisions que la CGT a fortement contestées, notamment au cours du dernier mandat. A titre d'exemple, la politique vis-à-vis des contractuels avec la limitation des CDD à trois ans, s'est traduite par un accroissement de la précarité et a contribué à la dérégulation du fonctionnement des services. Dans la période récente, les objectifs affichés de mutualisation, avec la réorganisation des services, participent d'une vision essentiellement administrative et gestionnaire, que nous récusons. Elle nous semble néfaste et antinomique avec l'engagement et la motivation d'un grand nombre de personnels. Il est urgent de faire évoluer le fonctionnement pyramidal vers de nouvelles formes de collégialité, de responsabilisation et d'autonomie. L'implication et l'engagement des personnels pendant la période du confinement ont mis en évidence que c'est en rétablissant une véritable relation de confiance avec les agents, là où elle n'existe plus, que l'on pourra redonner du sens aux missions.

La perte du sens de leur travail est de plus en plus largement ressentie par les personnels et c'est pour la CGT de l'université, un enjeu majeur du prochain mandat que de redonner de la motivation dans l'exercice de nos missions de service public de l'enseignement supérieur.

Avec la succession de réformes que nous subissons et notamment celle de la « transformation de la fonction publique » qui prendra son plein effet en 2022, il nous semble indispensable de défendre les intérêts collectifs des personnels dans les instances.

Quelle que soit l'équipe politique qui dirigera l'Université lors du prochain mandat, les revendications de la CGT pour l'Université de Poitiers 2020-2024 portent autour des sujets suivants :

- Le maintien de l'emploi et la lutte contre la précarité des personnels contractuels sont des revendications prioritaires pour la CGT, d'autant plus que la loi de transformation de la fonction publique et aussi certains dispositifs de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR), instituent l'extension des contrats à durée déterminée en lieu et place des postes de titulaires.
- Le mal être et la perte de sens au travail doivent être au centre des préoccupations de la nouvelle équipe dirigeante ; cela passe par une remise en cause radicale du management hypercentralisé, avec des processus de décision plus collégiaux, notamment au niveau des services, et un rétablissement d'une confiance dans les compétences et l'expertise des agents qui constituent la communauté universitaire.
- La CGT revendique le déblocage du point d'indice au niveau national, mais à l'université, la correction des trop grandes inégalités constatées à la mise en œuvre du RIFSEEP est de notre point de vue prioritaire et elle doit s'accompagner d'une politique plus ambitieuse de reconnaissance des décalages grades-fonctions s'appuyant sur le référentiel des emplois types BIATSS et non pas sur une logique strictement fonctionnelle. Par ailleurs et à l'heure où se répandent les recours au CDD, la revendication ancienne de la CGT que les collègues en contrat précaire puissent bénéficier de primes, doit être mise en œuvre au cours du prochain mandat.

Pourquoi voter pour les listes de candidat.e.s présentées par la CGT FERC Sup de l'université ?

L'enjeu majeur du scrutin du 20 octobre 2020 est d'abord de déterminer qui siègera dans les instances de décision de notre université et c'est une fois connue la composition du Conseil d'Administration (CA) que celui-ci procédera à l'élection du président ou de la présidente de l'université de Poitiers.

Dans le contexte difficile de cette élection en pleine crise sanitaire, nous percevons dans les déclarations des candidat.e.s à la présidence, plutôt des catalogues d'intentions, qu'une véritable vision politique claire de ce que devrait être l'université de Poitiers de 2020-2024.

Nous ne soutenons aucun des candidats et candidate à la présidence, car Il est de notre point de vue primordial que les futur.e.s élu.e.s, s'expriment librement sur tous les sujets.

La CGT FERC-Sup est organisée en syndicats d'établissements et la CGT de l'université de Poitiers a toujours pris une part active aux débats organisés dans le cadre du dialogue social de notre établissement.

Les listes CGT FERC Sup pour l'élection des conseils et commissions sont composées de candidat-e-s BIATSS et ITA - syndiqué.e.s et sympathisant.e.s - qui portent des valeurs de solidarité collective et s'engagent à défendre les revendications de tous les personnels, quels que soient leurs statuts, avec une approche résolument non corporatiste et non catégorielle.

En espérant que vous serez nombreuses et nombreux à leur accorder votre confiance et à voter pour les listes CGT FERC Sup.

CGT FERC Sup de l'Université de Poitiers - octobre 2020

Syndicat CGT d'établissement de l'Enseignement Supérieur (Fédération de l'Education, de la Recherche et de la Culture)

Listes des candidat-e-s CGT FERC Sup :

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Collège BIATSS

1. *DUFRONT Isabelle - SAFIRE orientation insertion entrepreneuriat*
2. *LEMOINE David - i-médias - pôle audiovisuel*
3. *TRANOY Anne - Droit pôle orientation professionnalisation*
4. *PHILIPPON Laurent - ENSI Institut Pprime*
5. *BROSSET Audrey - MSHS Edition*
6. *BRISSENET Philippe - i-médias - pôle audiovisuel*

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE- Collège BIATSS

1. *NAUD Christophe - MDL ingénierie pour l'enseignement numérique*
2. *QUINTARD Sylvie - UP PRO FTLV alternance relations entreprise*
3. *BAUDIN Pascal - i-Médias informatique réseaux*
4. *CORMENIER Linda - SAFIRE orientation insertion entrepreneuriat*

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Collège 5° (Personnels ingénieurs et techniciens)

1. *LAFORREST Claude - SFA - IC2MP*
2. *LAFITTE Alexandra - SFA - Laboratoire EBI*
3. *DUBUS Gilles - MIGRINTER - documentation*

Collège 6° (Autres personnels des bibliothèques, techniques, administratifs sociaux de service)

1. *PERPERE Fabien - INSPE accueil*
2. *AL ZIIHAIRI Sakinah - MDL accueil secrétariat*